



Syndicat CGT des cheminots du HAVRE
119 cours de la république 76600 LE HAVRE

Courriel : chemcgtlehavre@wanadoo.fr

Blog : <http://cgtcheminotsh76.hautetfort.com/>

Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03



Emploi, Salaire, Retraite... tous concernés le 23 mars, l'action s'impose...

Lors du sommet social de la mi-février, le Président de la République a confirmé l'intention du Gouvernement de réformer les retraites cette année. Une question lourde d'enjeux pour tous les salariés. **Les retraites, les salaires, l'emploi et les services publics** sont au cœur d'une série de conflits en France et chez nos voisins européens. Les salariés, les populations ne se résignent pas à payer les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

En France, les mesures prises par le gouvernement n'ont apporté aucune réponse aux urgences sociales. Allègements de « charges patronales », suppression de la taxe professionnelle, aides massives aux banques... n'ont fait que restaurer et conforter les profits des vautours de la finance, sans permettre une reprise de l'activité et une baisse du chômage. **Et le patronat en redemande plus !**

Quant aux services publics, le gouvernement persiste à supprimer massivement des postes indispensables à des missions utiles comme la santé, l'éducation, la recherche, la justice ... Loin de préparer une sortie de la crise, ces mesures alimentent tous les mécanismes qui nous y ont conduits. La gestion des entreprises emprunte les mêmes recettes : la pression sur les conditions de travail, les salaires, la précarité pour augmenter les dividendes aux actionnaires le plus vite possible.

Les organisations syndicales affirment que le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Elles ont donc décidé d'appeler à la mobilisation pour le 23 mars. Elles affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites prenne en compte l'ensemble des questions, tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

Demain au Havre, 250 Cheminots sacrifiés !

Les cheminots havrais sont directement impactés par ces choix politiques dont ils peuvent chaque jour mesurer les conséquences au travers des évolutions structurelles de leur entreprise.

Au fret, nous savons que la direction en lien avec le gouvernement, travaille à une filialisation totale après les élections régionales,

Pour les voies de port du Havre nous avons de fortes inquiétudes que l'EPIIC SNCF ne réponde même pas à l'appel d'offres. (Marché remporté par Eurotunnel sur Dunkerque)

Au TER, Guillaume Pepy se répand dans la presse pour négocier et faire appliquer à la SNCF une convention collective ferroviaire au rabais ! ADC, ASCT, Escal et Vendeurs sont concernés !

Pour le service commercial voyageur, SNCF Voyages continue à supprimer massivement des emplois de vendeurs (objectif 20% d'agents restants à l'horizon 2012... Le Havre, Breauté, Fécamp et Yvetot vont être touchés !)

A l'infra circulation, la direction réfléchit déjà à des suppressions de postes de l'ordre de - 8 à - 17 agents, lors de la mise en place du raccordement de la Brèque !

Pour l'ensemble de ces raisons, et à l'occasion de cette journée d'action interprofessionnelle, le Syndicat CGT des Cheminots du Havre souhaite vous rencontrer et débattre en Assemblée Générale pour décider ensemble des actions locales à mener en urgence.

Si ces scénarii venaient à se réaliser, les conséquences sur l'emploi seraient catastrophiques ! Pour exemple :

- Au Fret, en cas de filialisation : totalité du personnel -135 agents
- Voies de Port, entretien, maintenance et exploitation : -63 agents !
- Service Commercial Voyageur : de -1 à -3 agents sur Le Havre à terme.
- Transfert du service informatique vers IBM : moins 2 agents
- Infra Circulation, au raccordement de la Brèque : entre -8 à -17 agents !
- Pour l'activité TER, perte du RH 0077 pour l'ensemble des agents, avec productivité accrue de 30% par un assouplissement des règles d'utilisation du personnel, sur le site du Havre (ADC, ASCT, Escale).

Faites vos comptes !

MARDI 23 MARS 2010
Assemblée générale à 9h00
Salle Rémy Duponchel

MODALITES DE GREVE

Préavis National: du lundi 22 mars à partir de 20H00 jusqu'au mercredi 24 mars 2010 à 8h00.

- ✓ **ADC et ASCT** : 24h00 à la 1^{ère} prise de service dans le cadre du préavis.
- ✓ **AGENTS 3X8** : une période de travail à la 1^{ère} prise de service.
- ✓ **AGENTS DE JOURNEE** : une période de travail.
- ✓ **ASTREINTE** : 24h00 dans le cadre du préavis.

****Rappel***: Depuis la loi sur le service minimum, les agents de conduite TB Voyageurs, les agents d'accompagnement des trains (ASCT) et les agents travaillant dans les postes d'aiguillage doivent faire connaître à leur service, leur intention, au plus tard 48 heures avant leur première prise de service, au moyen d'une déclaration individuelle d'intention (DII). **Nous invitons l'ensemble des Cheminots à faire leur Déclaration Individuelle d'Intention (DII). C'est gage d'un mouvement déjà réussi ! C'est aussi un gage pour eux de ne pas être réutilisé pour remplacer un gréviste.**

Le Havre, le 10 mars 2010